

Absents: -

18 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune de JRRUGNE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Odile de CORAL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 mars 2009

Présents : Mme Odile de CORAL, Maire, Mme Germaine HACALA, MM. Francis GAVILAN, Beñat IRASTORZA, Mmes Agnès GIACOMETTI, Claire d'ELBEE, Isabelle RAGOZIN, MM. Pierre TETEVIDE, Léon MARIN, Michel BERCETCHE, Pascal MARTIN, Michel LARRETCHÉ, Mmes Marie-Hélène GOYA, Véronique TELLECHEA, Valérie ANDIAZABAL, Danièle DUFAU, Elisabeth PERY, Marie-Josée GOYA, MM. Beñat EXPOSITO, Jean TELLECHEA, Renaud LASSALLE, Dominique MELE, Philippe ARAMENDI, Mme Annette ARAMBURU, Isabelle ECHEVERRIA, M. ELIZONDO.

Pouvoirs :

M. Martin TELLECHEA donne pouvoir à Melle Véronique TELLECHEA

M. Didier PICOT donne pouvoir à Madame le Maire

Mme Thérèse HALSOUET donne pouvoir à M. Beñat ELIZONDO

M. Beñat EXPOSITO est désigné secrétaire de séance

OBJET: Modification de la délibération d'AP/CP È Travaux de voirie VC 4 Socoa

Madame le Maire indique que compte-tenu des réalisations de l'exercice 2008, pour l'opération Travaux de voirie VC 4 à Socoa, il convient de modifier la délibération d'Autorisation de Programme, comme suit :

TRAVAUX DE VOIRIE - VC 4 SOCOA	Coût de l'opération	réalisé 2008	reports 2008	propositions 2009	propositions 2010
DEPENSES	625 446,00	0,00	255 058,00	110 942,00	259 446,00
VOIRIE VC 4 SOCOA - MAITRISE) UVRE	28 704,00		28 704,00		
VOIRIE VC 4 SOCOA - TRAVAUX	595 000,00		226 354,00	109 200,00	259 446,00
VOIRIE VC 4 SOCOA - AUTRES DEPENSES	1 742,00			1 742,00	
TRAVAUX DE VOIRIE - VC 4 SOCOA	financement de l'opération	réalisé 2008	reports 2008	propositions 2009	propositions 2010
RECETTES	625 446,00	0,00	0,00	366 000,00	259 446,00
AUTOFINANCEMENT ET/OU EMPRUNT	625 446,00	0,00	0,00	366 000,00	259 446,00



*Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.*

14 mars 2009 : « Modification de la délibération d'AP/CP É

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- MODIFIE la délibération d'Autorisation de Programme, comme indiqué ci-dessus.

Votes pour : 29

Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Certifié exécutoire par son envoi
en Sous-Préfecture :
Visé le :
Publié ou notifié le :